



Stellantis France déploie la mobilité pour tous auprès des gros rouleurs, des aides à domicile et des chauffeurs de taxi

- Les gros rouleurs peuvent désormais bénéficier d'aides spécifiques pour accéder à la mobilité électrique, y compris lorsqu'ils ne sont pas éligibles au leasing social. De nombreux conducteurs sont concernés sans le savoir.
- Les chauffeurs de taxis peuvent également bénéficier d'aides à l'acquisition de véhicules électriques, un marché sur lequel les marques de Stellantis bénéficient d'une légitimité historique.
- Les véhicules électriques d'occasion sont désormais également accompagnés d'aides, avec un effort particulier du gouvernement en faveur des aides à domicile. Premier réseau de vente de VO en France, Spoticar se mobilise avec des offres accessibles au plus grand nombre
- Stellantis France est leader depuis deux ans du leasing social. Plus de 60 000 conducteurs roulent depuis 2024 dans un véhicule électrique Stellantis, rendu accessible à leur budget grâce à cette opération.
- Alors que la troisième édition de ce dispositif est en cours, Stellantis France est à nouveau aux côtés de l'État pour favoriser l'accès à la mobilité électrique, avec de nouvelles offres proposées par son réseau.

Poissy, le 3 septembre 2026 – Très engagée dans la mobilité électrique accessible à tous, Stellantis France mobilise ses réseaux depuis deux ans pour accompagner le déploiement du leasing social. Leader de l'opération en 2024 et 2025, Stellantis France confirme son engagement pour l'édition 2026 actuellement en cours.

Alors que les véhicules Peugeot engagés dans le dispositif ont déjà tous été acquis, il reste de nombreux véhicules dans l'ensemble de nos marques, comme la Citroën ëC3 accessible dès 94 € par mois, ou l'Opel Frontera à 139 € par mois. Notre réseau dispose désormais d'une solide expérience pour accompagner au mieux les personnes intéressées, en leur proposant une gamme de véhicules correspondant à leurs attentes, et en les aidant à constituer leurs dossiers.

Dans un contexte de hausse des prix du carburant, le gouvernement français a souhaité aller plus loin en proposant de nouvelles catégories d'aides, pour lesquelles Stellantis est heureux d'apporter sa contribution. L'ensemble des véhicules des marques Peugeot, Citroën, DS Automobiles, Opel, FIAT, Alfa Romeo, Lancia et Jeep étant produits en Europe, ils sont éligibles à l'éco-score et bénéficient des aides suivantes :

- Les gros rouleurs désireux d'acquérir ou de louer un véhicule électrique peuvent bénéficier sous certaines conditions de ressources, d'aides allant jusqu'à 6 000 €, et jusqu'à 8 000 € pour les véhicules équipés d'une batterie grande autonomie fabriquée par la Gigafactory ACC à Douvrin. Être gros rouleur, c'est parcourir au quotidien 28 km pour se rendre à son travail, ce qui rend cette mesure accessible à de nombreux particuliers, comme une infirmière libérale ou un enseignant qui se rend chaque jour à son établissement scolaire. Ils pourront partir au volant d'une Peugeot E-2008 pour 255 € par mois, d'une Peugeot E-3008 pour 340 € par mois, le tout sans apport.
- Les chauffeurs de taxis bénéficient également d'une aide nouvelle, allant jusqu'à 3 600 €, également cumulable avec l'aide de 2 000 € dans le cas d'un véhicule disposant d'une batterie grande autonomie. Un chauffeur de taxi indépendant peut ainsi s'équiper d'une Citroën C5 Aircross pour 542 € par mois, ou d'une toute nouvelle DS N°8 grande autonomie pour 765 € par mois.

- Les véhicules électriques d'occasion sont désormais assortis d'une aide à l'achat de 300 à 550 €, selon les conditions de ressources, pour des véhicules immatriculés entre 2017 et 2023, sous réserve notamment de critères liés à l'état de santé de la batterie. De nombreux véhicules sont disponibles dans notre réseau Spoticar, premier réseau de vente de véhicules d'occasion en France, avec 1 200 points de vente dans l'Hexagone.
- Enfin le gouvernement a créé, à titre exceptionnel, une aide complémentaire pour les aides à domicile, catégorie professionnelle pour laquelle les frais automobiles constituent souvent une grosse dépense chaque mois. Ces aides peuvent atteindre jusqu'à 2 300 € selon le niveau de revenus, pour des véhicules d'occasion acquis ou pris en location sur une durée de 36 mois.

Ces dispositifs étant temporaires, les commandes doivent être passées avant le 31 décembre 2026.

« Notre réseau est une nouvelle fois mobilisé. Nos professionnels sauront accompagner nos clients, afin de les aider à trouver l'offre accessible la plus intéressante. Notre expérience nous permet aujourd'hui de les accompagner au mieux dans leurs démarches. » explique Xavier Duchemin, directeur de Stellantis France. *« Pour ceux qui ne bénéficient pas d'aides CEE, nous proposons des offres sans condition d'accès comme la Peugeot E-208 accessible sans apport dès 179 € par mois. »*

Pour mémoire, les professionnels désireux de s'équiper de véhicules utilitaires peuvent également bénéficier de primes CEE pouvant aller jusqu'à 9 850 euros.

À propos de Stellantis

Stellantis (NYSE : STLA / Euronext Milan : STLAM / Euronext Paris : STLAP) est un constructeur automobile mondial de premier plan, dont la mission est d'offrir à ses clients la liberté de choisir leur mode de déplacement, d'adopter les technologies les plus récentes et de créer de la valeur pour toutes ses parties prenantes. Son portefeuille unique de marques emblématiques et innovantes comprend Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, FIAT, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys. Pour en savoir plus, www.stellantis.com



Pour plus d'informations, merci de contacter

Gilles ELMOZNINO gilles.elmoznino@stellantis.com

Jean-Charles LEFEBVRE j.c.lefebvre@stellantis.com

communications@stellantis.com

www.stellantis.com